

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de la Communauté de Communes ANDAINE-PASSAIS

Date convocation : 21/01/2022	L'an deux mil vingt-deux, le 27 janvier à 19h, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle principale du CIDPA-12, rue Jean Moulin à Juvigny Val d'Andaine sous la présidence de M. JARRY Sylvain,
Nombre de membres en exercice : 37	<u>Etaient présents,</u> Mmes MM. ADDA Françoise, ALLEAUME Philippe à partir de 19H15, BEAUCHEF Régis, BLOUET Jean-Pierre, BOULENT Daniel, BOURREE Marie-France, BRETON Dominique, CHEVALIER Manuela, COUPEL Christian, DARGENT Michel, DE VALLAMBRAS Marie-Thérèse, DUBREUIL Benoît, DUMAINE Chantal, DUREUIL Brigitte, GAINON Loïc, GRANDIN Philippe jusqu'à 20H20, JARRY Sylvain, LERIVRAIN Bernard, LEROUX Éric, LEROUX Henri, LETELLIER Gislaine, MOREAU Bernard, MOREL-GILLOT Dominique, PETITJEAN Olivier, RABLINEAU Jeannine, ROETZINGER Claudine, ROGER Joël, ROULLEAUX Éric, SERAIS Sylvie, TURCAN Philippe
Nombre de présents : 30	<u>Absents excusés :</u> Mmes MM ALLEAUME Philippe jusqu'à 19H15, BOUVIER-WITTER Françoise, GRANDIN Philippe à partir de 20H20, LERAY Christophe
Nombre de votants : 35	<u>Présents par procuration :</u> Mmes MM. CANU Emmanuel (pouvoir à M. LEROUX Éric), DREUX-COUSIN Virginie (pouvoir à Mme CHEVALIER Manuela), EUVELINE Jacques (pouvoir à M. DARGENT Michel), HAIRIE François (pouvoir à M. TURCAN Philippe), MARTEAU Mildred (pouvoir à M. JARRY Sylvain)
	<u>Secrétaire de séance :</u> M. GAINON Loïc

ADMINISTRATION GENERALE

**Centre Pleine Nature de Torchamp : Montée en gamme des hébergements touristiques-
 Modification du plan de financement-Engagement de réaliser les travaux-Autorisation de
 lancer la consultation de travaux en procédure adaptée**

Le montant total estimatif est le suivant : 566 724.27 € HT (Travaux : 516 142.32 € HT – Maîtrise d'œuvre : 50 581.95 € HT), soit :

- Rénovation des gîtes : 265 652.93 € HT (Travaux : 241 942.56 € - Maitrise d'œuvre : 23 710.37 €)
- Rénovation thermique de la salle commune : 135 844.56 € (Travaux : 123 720.00 € – Maitrise d'œuvre : 12 124.56 €)
- Acquisition et mise en place de 3 mobil-homes (dont réseaux) : 165 226.78 € HT (Travaux : 150 479.76 € HT – M d'œuvre : 14 747.02 €)

Le nouveau plan de financement pour la phase n°1 du projet est le suivant :

Aide DETR : 128 000.00 €, soit 22.59 % (aide notifiée en mai 2021)

Aide Région inscrite au Contrat de Territoire (Clause de revoyure) : 113 344.85 €, soit 20 %

Aide départementale (Aide aux équipements) : 50 000.00 €, soit 8.82 %

Aide LEADER : 80 000.00 €, soit 14.12 %

Participation CC ANDAINE-PASSAIS : 195 379.40 €, soit 34.47 %

Monsieur le Président précise que ces travaux sont la phase n° 1 du projet et que la phase n°2 (démolition de bâtis en ruine, réhabilitation d'un bâti en vue de la création d'un accueil, de sanitaires, d'un espace de stockage, aménagement d'un ponton et d'une aire de mise à l'eau des canoës, cheminement d'accès au ponton) va pouvoir être lancée par la consultation d'une mission de Maîtrise d'œuvre.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** le plan de financement ;
- **DELEGUE** au Président l'actualisation du plan de financement en cas de modifications des aides financières attribuées par les financeurs ;
- **AUTORISE** le Président à déposer un dossier fonds Européens Leader ;
- **AUTORISE** le Président à déposer les dossiers et solliciter les subventions auprès des financeurs ;
- **AUTORISE** le Président à lancer à lancer le marché de travaux et à réaliser les travaux de la phase n°1 ;
- **AUTORISE** le Président à lancer le marché de Maîtrise d'œuvre pour les travaux et aménagements de la phase n°2 ;
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces utiles et nécessaires à l'exécution du projet à la conduite à bonne fin de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Président,

